

Le 09 juillet 2026

Nos réf : JB/LV

Affaire suivie par Mr VIVIER

Poste : 3301

Objet : Avis vacance d'un poste d'un Médecin Coordonnateur H/F

**GCSMS du Bocage 4 sites EHPAD des Andaines 61140 La Chapelle d'Andaine et Couterne
EHPAD les 4 Provinces d'Elisabeth Vézard Barenton et Le Teilleul**

Note d'Information n° 06/2026

Je vous informe de la vacance d'un poste de MEDECIN COORDONNATEUR
sur les 4 sites du GTSMS du Bocage, le poste est à pourvoir dès que possible

Contrat : CDD ou CDI de PH à temps complet

***Les 2 EHPAD sont répartis chacun sur 2 sites (distance entre les 2 établissements 30 kms).
Chaque établissement disposant d'équipes paramédicales expérimentées qui participent au Projet
Personnalisé d'Accompagnement des personnes accompagnées. Les EHPAD disposent de PH pour la
prise en charge médicales des personnes accompagnées.***

Les missions du médecin coordonnateur couvrent l'ensemble de l'organisation médicale de l'EHPAD.
Elles s'exercent à la fois sur le **plan stratégique**, à travers la définition du projet de soins, et sur le
plan opérationnel, au plus près des pratiques professionnelles et de la prise en charge des résidents.

Les missions du médecin coordonnateur

Élaboration et pilotage du projet de soins

Le médecin coordonnateur participe à l'élaboration du projet de soins de l'établissement.
Ce document définit les **modalités de prévention, d'évaluation et de prise en charge des personnes
accompagnées**, notamment sur des thématiques telles que la dénutrition, la douleur, les escarres ou
les troubles cognitifs. Conformément aux évolutions réglementaires, il intègre également un
programme de prévention.

Il veille à la mise en œuvre opérationnelle de ce projet, en lien étroit avec l'équipe médicale et
soignante, et s'assure de son adéquation avec les besoins des personnes accueillies.

- **Organisation et coordination de la prise en charge médicale**

Le médecin coordonnateur organise la **coordination des professionnels de santé** intervenant dans l'établissement.

Il favorise la **continuité des soins** et la **cohérence des interventions médicales** et paramédicales. Il veille également, avec les professionnels concernés, à l'adaptation des prescriptions de médicaments et de soins, dans une logique de **sécurité** et de **pertinence thérapeutique**.

- **Contribution à la qualité et à la gestion des risques**

Le médecin coordonnateur contribue activement à l'**évaluation de la qualité des soins**.

Il participe à l'identification et à la **prévention des risques** pour la santé publique, en lien avec les enjeux propres à la population âgée.

À ce titre, il s'inscrit pleinement dans la **démarche d'amélioration continue de la qualité** portée par l'établissement.

- **Rôle dans l'admission et l'évaluation des personnes accompagnées**

Avant l'admission d'un résident, le médecin coordonnateur donne un **avis médical** sur l'adéquation entre l'état de santé de la personne et les capacités de prise en charge de l'établissement.

Il étudie le dossier médical et réalise si nécessaire une **visite de préadmission**, en lien avec le futur résident et sa famille.

Il participe également à l'évaluation gériatrique des résidents, notamment à l'évaluation du niveau de dépendance (GIR), réalisée avec l'équipe soignante, généralement dans le mois suivant l'entrée puis à la réévaluation si nécessaire.

- **Animation, formation et professionnalisation des équipes**

Le médecin coordonnateur élabore, avec les équipes, les **protocoles de soins** et les **procédures** applicables au sein de l'établissement : protocoles d'hygiène, prévention des infections, conduites à tenir en situation sanitaire exceptionnelle.

Il veille à leur bonne application et à leur actualisation, et contribue à l'information des professionnels de santé exerçant dans l'établissement.

- **Participation aux instances et à la coordination institutionnelle**

Le médecin coordonnateur préside la commission de coordination gériatrique. Cette instance a pour objectif d'organiser l'intervention des différents professionnels et d'émettre des recommandations visant à améliorer la prise en charge et la coordination des soins.

Il participe également à la **rédaction du rapport annuel d'activité médicale**, avec le concours de l'équipe soignante.

- **Un acteur intégré au réseau gériatrique**

Le médecin coordonnateur contribue à l'intégration de l'établissement dans les filières de prise en charge des personnes âgées, qu'elles soient sanitaires ou médico-sociales.

Il participe à la mise en œuvre de **conventions** avec d'autres établissements et collabore aux réseaux gériatriques coordonnés.

Connaissances / Savoir Faire :

Diplôme universitaire de médecin coordonnateur ou d'une capacité en gériatrie ou diplôme d'études spécialisées complémentaires en gériatrie.

Connaissance du cadre réglementaire des EHPAD et des bonnes pratiques professionnelles.

Connaissance de la pharmacologie gériatrique, de l'organisation du parcours de soins en EHPAD et la gestion des risques.

Connaissances solides en qualité et sécurité des soins.

Savoir Être :

Fait preuve de bienveillance, de diplomatie et d'un sens aigu de l'écoute, tout en adoptant une posture collaborative, éthique et responsable au sein de l'établissement.

Rémunération :

Selon grille de la fonction publique hospitalière en tenant compte du parcours professionnel, de l'ancienneté et des qualifications du médecin coordonnateur.

Les candidatures des médecins remplissant les conditions et intéressé(e)s par ce poste doivent m'adresser leur candidature avec lettre de motivation, curriculum vitae et diplômes avant le 31 octobre 2026, délai de rigueur.

Pour tout renseignement concernant ce poste, prendre attache auprès de Monsieur VIVIER Laurent, Directeur des 4 sites ou de Madame BICHET Jocelyne, Attachée d'administration Hospitalière Responsable R.H, sur la résidence l'Orée des Bois à La Chapelle d'Andaine ou de Madame JULLIEN Fabienne, Directrice Adjointe sur le site Barenton / Le Teilleul.



Le Directeur

Laurent VIVIER

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Laurent Vivier".

Destinataires

- Directrice-Adjointe
- A.A.H.
- Tous services
- A.C.H
- M.C.O.R
- Pharmacienne
- I.D.E. Coordinatrices
- Archives

EHPAD DES
ANDAINES

EHPAD LES
4 PROVINCES
d'Elisabeth Vézard